Réf. Farde e-Assemblées : 2658269

N° OJ : **14**

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/06/2025

Objet : Profils de fonction de directeur/directrice d'école.

Le Conseil communal,

Vu la loi communale,

Vu le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2019 portant exécution de l'article 5, § 1er, du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement ;

Attendu qu'il convient de mettre en adéquation les profils de fonction de directeur d'une école maternelle, de directeur d'une école primaire, de directeur d'une école secondaire de plein exercice, de directeur d'une école de l'enseignement pour adultes (promotion sociale) et de directeur d'une école secondaire artistique à horaire réduit avec le profil de fonction-type du directeur d'école arrêté par le Gouvernement de la Communauté française ;

Vu l'avis de la Copaloc du 3 décembre 2024 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Vu l'avis de la section,

Arrête :

Article 1er - Le profil de directeur d'école dans l'enseignement maternel de régime français est approuvé.

Article 2 - Le profil de directeur d'école dans l'enseignement primaire de régime français est approuvé.

Article 3 - Le profil de directeur d'école dans l'enseignement secondaire de plein exercice de régime français est approuvé.

Article 4 - Le profil de directeur d'école dans l'enseignement pour adultes (promotion sociale) de régime français est approuvé.

Article 5 - Le profil de directeur d'école dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit de régime français est approuvé.

Annexes :

- Profil de Directeur enseignement maternel (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Profil de Directeur enseignement primaire (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Profil de Directeur enseignement secondaire de plein exercice (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Profil de Directeur enseignement pour adultes (promotion sociale) (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Profil de Directeur enseignement secondaire artistique à horaire réduit (Consultable au Secrétariat des Assemblées)